

Image not found or type unknown



La part d'un héritier en faillite bloquée par le notaire

Par **Chumi**, le **25/03/2019** à **19:02**

Bonjour, notre père souhaite faire ses partagés hors j'ai un frère dont l'entreprise est en faillite. Ma question est: " le notaire peut-il bloquer sa part afin que le liquidateur ne lui prenne pas?" Merci si vous pouvez m'apporter un éclairage nouveau.